

PÊCHE AUX CAS PRATIQUES

Prénom, NOM	Stéphane MANEVAL
Fonction	Technicien rivière
Organisme (n° dépt)	Clermont Auvergne Métropole (63)

Propose une visite de terrain aux adhérents :

Objet	Arasement de 3 seuils en milieu périurbain sur une petite rivière
Date	Vendredi 10 novembre 2017
Contexte initial	<p>L'Artière est le principal cours d'eau de l'agglomération clermontoise. Il n'en reste pas moins qu'il s'agit d'une petite rivière peu puissante (quelques centaines de l/s au module dans la partie intermédiaire de son bassin versant). Le cours d'eau a ainsi facilement été modifié depuis de nombreux siècles. Vestige du passé, sur un tronçon de 700 mètres, trois barrages de 1,5 m de hauteur étaient présents sur les communes d'Aubière et de Beaumont. Sans usage suite à l'urbanisation du bassin versant et la disparition des moulins traditionnels, ces ouvrages sans entretien menaçaient de tomber en ruines. La destruction brutale des ouvrages pouvant poser un problème de sécurité dans le contexte périurbain, l'agglomération clermontoise a porté un projet d'arasement maîtrisé de ces trois seuils tout en réalisant des aménagements de substitution pour permettre la libre circulation piscicole (truite fario abondante).</p>
Remarques	Présentation en salle suivie d'une visite sur le terrain.



Les travaux d'arasement (© S.Maneval)

Où et Quand ?

Lieu du rendez-vous	Bibliothèque Alexandre-Vialatte – place des Ramacles – Aubière (centre bourg)
Lieu de la visite	Rue du Pourliat - Aubière
Date	Vendredi 10 novembre 2017
Horaires (début – fin)	9h30 - 12h30
Remarques	Stationnement : voir le plan ci-après Possibilité de poursuivre les échanges autour d'un repas le midi.

PÊCHE AUX CAS PRATIQUES

Modalités pour permis de pêche

S'inscrire auprès de	Inscription obligatoire via le formulaire en ligne
Coordonnées	Nathalie Perrin - arraa@arraa.org - 04 76 48 98 08
Remarques	<p>Évènement limité à 20 personnes maximum.</p> <p>Inscription gratuite mais obligatoire.</p> <p>Cet évènement étant une des premières pêches aux cas pratiques de l'ARRA² dans l'ex-région Auvergne, il sera exceptionnellement ouvert aux personnes non adhérentes à l'association.</p> <p>Prévoir une tenue de terrain adaptée aux conditions météorologiques.</p>

Ces rencontres sont destinées à faciliter les échanges d'expériences entre professionnels des milieux aquatiques et de l'eau. [Retrouvez les pêches organisées sur notre site.](#)

Si vous souhaitez proposer une visite de terrain, une rencontre ou une réunion intéressante aux membres du réseau, n'hésitez pas à nous contacter : arraa@arraa.org.

Plan d'accès

Présentation de la renaturation de l'Artière sur les communes de Beaumont et Aubière - Localisation et stationnement

